

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU LOGEMENT

Fédération des Bouches-du-Rhône

M. Mehdi ACHOURI

Responsable Fédéral Pôle consommation

Délégué des 15 et 16^{ème} arrondissements

11 Rue Augustin Roux – BAT A – 13015 Marseille

☎ : 04.86.12.80.73 / 06.68.16.10.10. mehdi@la-cnl-13.fr



Relance

ERILIA
AGENCE MARSEILLE JOLIETTE
Monsieur le Directeur
"Le Grand Large 2" - Bât. B
9, boulevard de Dunkerque
CS 90427
13235 Marseille Cedex 02

Marseille le 16 Février 2019.

Nos Réf : Le Clos des Figuiers 2019/02/869

Objet : Demande de prise en charges portail automatique.

Copie : Direction Générale ERILIA MR ANTOINE JEANDET.

Monsieur le Directeur,

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous avez porté aux locataires concernant la demande d'un portail avec automatisme et interphonie.

Nous avons bien reçu le devis d'un montant de **16 456€ TTC.**

Cependant, vous constaterez que l'installation souterraine des câbles et des tuyaux en face du portail des garages sont déjà prêt depuis 1994.

A l'origine de la demande des locataires, il s'agissait de vous demander le respect de la genèse de la construction de la résidence dans laquelle ce portail était inclus.

D'ailleurs, les premiers locataires qui ont signés leur bail en avril 1994, Provence Logis (ERILIA) avaient eu la promesse que cette résidence serait équipée du dit portail, le projet a ensuite été abandonné quelque mois après la livraison des logements.

Confédération Nationale du Logement

21 rue de l'Olivier – 13005 Marseille

☎ 04.91.54.21.14 – Fax 09.58.10.56.27 - Mail : cnl@la-cnl-13.fr – www.la-cnl-13.fr

En outre, la résidence Le Clos des Figuiers se situe dans le Vallon des Ayygalades, en contrebas de l'éperon de la Viste, entre l'A7, un cimetière et des friches industrielles. Une caractéristique de cette résidence est son fort isolement sur une zone périurbaine délaissée, marquée par l'éloignement de tous services et la proximité de lourdes nuisances (implantation à 500 m de l'autoroute 50 m de la D4, 100 m de la ligne SNCF, une usine abandonnée, entreprise de ferraille, Derichebourg, aucun transport, aucun commerce)

Par ailleurs, la résidentialisation du Clos des Figuiers demandée par les locataires du Clos des Figuiers s'inscrit dans une stratégie à la fois urbaine, de contribution à la mixité sociale, d'amélioration du cadre de vie et de la vie collective au service de la mixité sociale et sécuritaire.

Dans ce cadre, nous avons les loyers les plus élevés du 15/16eme arrondissements, prendre en charge le devis est impossible pour les familles.

De plus, nous considérons qu'ERILIA (ex Provence Logis), qui a bénéficié des subventions de l'état pour sa construction est plus à même de prendre en charge ce devis.

Dans l'attente d'une réponse favorable.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération distinguée.

M. ACHOURI MEHDI

Administrateur ERILIA


